



CHEF D'ÉQUIPE PAYSAGISTE

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MÉTIERS VISÉS / DÉBOUCHÉS

Ouvrier hautement qualifié en espaces verts.

Il organise, réalise et suit ses activités dans le cadre d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale.

Il réalise des opérations de création et d'entretien des espaces paysagers et peut être amené à gérer un chantier. Il connaît les végétaux et leurs caractéristiques ornementales et écologiques.

Il lui est possible de devenir chef d'équipe. Il a aussi la possibilité de s'installer comme chef d'entreprise.

Son activité se déroule en extérieur dans les jardins, les parcs, les espaces verts, qu'ils soient publics ou privés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. S'insérer professionnellement dans la filière
2. Réaliser les travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution (construction paysagère, arrosage, voie de circulation,..)
3. Réaliser des travaux de plantation des végétaux, de semis et d'engazonnement
4. Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés et d'infrastructures paysagères
5. Organiser et superviser le travail sur les chantiers.

DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 4 - Brevet Professionnel Aménagements Paysagers - fiche RNCP n°38314.

Certificateur : Ministère en charge de l'agriculture, fiche publiée le 24/11/2023, date échéance enregistrement le 01/01/2029.

Le BP AP est constitué de 6 blocs de compétences dont 5 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation. L'obtention du bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie. L'obtention

de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme. Les blocs de compétences sont évalués par un ou des entretiens d'explicitation en situation professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les conditions de travail et avoir un projet professionnel dans le secteur visé
2. Lire et comprendre un document usuel professionnel
3. Résoudre un problème mathématique mettant en jeu une ou plusieurs des 4 opérations
4. Décrire, par écrit, une situation professionnelle, un objet, un problème
5. Utiliser la bureautique (informatique)



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Vous pré-inscrire directement sur le site Hub3e (lien sur site internet) ou en contactant l'assistante formation continue du CFPPA
- Réaliser une information collective et un entretien de positionnement
- Effectuer un entretien individuel

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

DURÉE

La durée du parcours complet est de 1000h minimum dont 420h environ en stage en entreprise.

Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement, en fonction des expériences antérieures, des acquis académiques et du projet professionnel.

COÛT & FINANCEMENT

- Financements et rémunérations possibles selon votre situation. Consulter la rubrique financement de notre site internet.
- Des possibilités d'individualisation existent, veuillez vous rapprocher de notre service formation continue afin d'établir un devis.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Ecologie appliquée à la filière paysage
- Connaissance de la filière et construction du projet professionnel
- Fonctionnement d'une entreprise du paysage
- Prévention des risques liés à l'activité professionnelle
- Biologie végétale, agronomie, reconnaissance et utilisation des végétaux

- Techniques d'entretiens et de création des espaces végétalisés et construction paysagère
- Réglementation, risques et alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires : certiphyto décideur
- Conduite d'engins
- Organisation du chantier et encadrement d'une équipe
- Mathématiques appliquées
- Communication en situation professionnelle

Bloc de compétence à l'initiative de notre centre :

- Mettre en place un potager au sein d'un jardin d'ornement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'une formation vivante et concrète.

L'entretien du parc de l'établissement et sa valorisation seront les supports des travaux pratiques. Vous pourrez ainsi étudier les effets de votre travail et l'évolution du jardin au fil des saisons.

En plus des séances proposées en groupe (nombre de personnes variant en fonction de la thématique abordée et de la modalité pédagogique mise en œuvre), les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme.

Pour + d'informations :



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous contacter en cas de besoin spécifique. cfppa.romans@educagri.fr

